

**Wépion : Centre culturel Marcel Hicter « la Marlagne »**  
**Désignation d'un auteur de projet en vue de l'étude et du suivi de l'exécution des**  
**travaux de rénovation et d'aménagement**  
Référence : DIC\_3131-00284

## Avis de Marché - Annexe 3

### **À PROPOS DU PROJET DE RÉNOVATION DU CENTRE CULTUREL**

Les services concernent l'étude et le suivi de l'exécution de travaux de rénovation et d'aménagement du centre culturel « La Marlagne ».

Le centre culturel « La Marlagne » a pour but de promouvoir la culture par des actions allant d'un soutien aux acteurs culturels jusqu'à l'éducation permanente. Au sein d'un parc de 15 hectares, au sommet d'un promontoire rocheux, le site se compose de plusieurs bâtiments construits dans les années 70' et d'un parking (+/- 135 places). L'infrastructure principale, gage de l'identité architecturale du Centre, comprend deux corps de bâtiment : le premier regroupe un théâtre (+/- 475 spectateurs) et des logements (200 lits) ; le second rassemble 19 salles de séminaires et un réfectoire (500 places). Vétuste, ce bâtiment requiert une remise en état. En particulier, la partie théâtre n'offre pas le confort nécessaire à l'accueil du public et ne répond plus aux normes (notamment celles d'accessibilité PMR). En outre, le parking et les abords du bâtiment sont très peu aménagés et nuisent à la qualité paysagère du site. Afin de développer les activités du Centre culturel, il s'agit donc d'entreprendre une série d'interventions architecturales et techniques pour redonner à la Marlagne tout son attrait.

La mission d'auteur de projet comprendra ainsi trois interventions. La première concerne la partie théâtre et comprend la rénovation prioritaire du théâtre lui-même (réaménagement de la salle, de la scène, et de l'arrière scène), le réaménagement de ses accès (aménagement d'un bar, accessibilité PMR, etc.) et la mise aux normes (incendie, amiante, etc.) des locaux adjacents (logements). La seconde intervention consiste en la réalisation d'un audit énergétique sur l'ensemble du bâtiment et la réalisation des interventions préconisées (en totalité ou non). Enfin la troisième intervention concerne le réaménagement des abords, en particulier le parking, les voiries et l'accès principal du site.

Le budget des travaux prioritaires est estimé à ce jour à 2.190.000 EUR HTVA.

